



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint- Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint- Cléophas-de-Brandon, le **lundi 8 mai 2023**, à 19 heures 30.

À l'assemblée régulière du conseil municipal étaient présents:

Mairesse : Audrey Sénéchal

Conseillères : Line Rondeau, Marie-Josée Bibeau

Conseillers : Olivier Plante, Michel Allard, Bernard Coutu, Gilles Côté

L'ensemble des conseillers et mairesse étant présents, le quorum est constaté.

Était aussi présent Marc-André Brûlé, Directeur général, Greffier et Trésorier.

Points statutaires :

1. Registre des présences et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue

La présidente d'assemblée constate le quorum à **19h30**, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

Points statutaires :

1. Registre des présences et confirmation du quorum
2. Ouverture et mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal des séances du 11 avril et du 13 avril 2023
5. Présentation de la situation financière et approbation des dépenses
6. État de situation sur l'audit
7. Demandes citoyennes

Projets de règlements :

Résolutions du conseil :

8. Cas JR Marcoux
9. Marquage des rues
10. Traitement de fissures
11. Nettoyage des tapis
12. Portable et équipement pour projet FRR
13. Remplacement thermopompe Bayonne
14. Niveleuse Faubourg de l'Érablière
15. PPA-CE Ministère des transport demande de subvention
16. Ouverture des jeux d'eau
17. Don des bandes de patinoire au comité des loisirs pour contribuer à leur financement
18. PIIRL Inventaire des ponceaux, éléments d'éclairage et problématiques éventuelles
19. Emprunt temporaire Desjardins pour Patinoire et Parc
20. Menus travaux Daniel Ercolino
21. Fibre optique dans le Faubourg de l'Érablière
22. Pacte Lanaudois pour l'Environnement
23. Coordination bibliothèque

Points d'information :

24. Correspondance reçue
25. Suivis de la direction générale sur les dossiers en cours
26. Divers

Clôture :

27. Période de questions du public
28. Levée de l'assemblée



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

2023-05-069

Il est proposé par **Bernard Coutu** et appuyé par **Michel Allard** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

2023-05-070

Le greffier est dispensé de faire la lecture du procès-verbal, les conseillers en ayant pris connaissance.

Il est proposé par **Line Rondeau** et appuyé par **Olivier Plante** d'adopter les procès-verbaux des rencontres ordinaire et extraordinaire du 11 et 13 avril telles que corrigées.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2023-05-071

5. Présentation de la situation financière et approbation des comptes à payer

Le directeur général a déposé la liste des paiements émis pour le mois d'avril.
Le directeur général a déposé le sommaire des encaissements reçus en avril.
Le directeur général a déposé la conciliation bancaire au 30 avril.
Le directeur général a déposé la liste des paiements à autoriser.

<u>Total des paiements émis en avril</u>	<u>12 948,69 \$</u>
<u>Total des encaissements en avril</u>	<u>7910,79 \$</u>
<u>Total des dépenses à autoriser en mai</u>	<u>12 630,66 \$</u>
<u>Compte à la caisse au 30 avril 2023</u>	<u>150 511,87 \$</u>
<u>Placement ET1</u>	<u>219 427,73 \$</u>
<u>Placement ET2</u>	<u>6 565,11 \$</u>

2023-05-072

EN CONSÉQUENCE, le paiement de ces comptes à payer est proposé par **Gilles Côté** et appuyé par **Bernard Coutu**.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. État de situation pour l'audit

Marc-André Brûlé présente l'état de situation en ce qui a trait à l'audit 2022.

7. Demandes citoyennes

4 citoyens se sont présentés pour porter les doléances des résidents du faubourg quant à l'état des routes. On voulait aussi savoir quand est-ce que les entrepreneurs viendraient travailler sur les rues.

Projets de Règlement

Aucun nouveau projet de règlement n'est présenté ce mois-ci



Résolutions du conseil :

8. Cas J.R. Marcoux

2023-05-073

Nous avons reçu une facture de la municipalité de St-Norbert pour l'enlèvement des ordures et collecte sélective pour notre citoyen, M. Jean-Robert Marcoux au montant de 723.54\$ couvrant les années 2021, 2022 et 2023. Aucun montant n'a été facturé à M. Marcoux depuis 2020. Le conseil doit se prononcer sur la charge à imposer au citoyen et les modalités de remboursement.

Il est proposé par **Michel Allard** et appuyé par **Line Rondeau** de facturer le montant de 723.54\$ au citoyen Marcoux payable en 3 versements harmonisés avec les échéances de nos paiements de taxes.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Marquage des rues

2023-05-074

Considérant que La municipalité souhaite coordonner le marquage des rues (Principale et chemin de ligne Piette) avec la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon pour atteindre des économies d'échelle

Considérant que La municipalité de St-Gabriel-de-Brandon a obtenu des soumissions de la part des entrepreneurs suivants

Entreprise	Montant de soumission	Écart au plus bas soumissionnaire
Marquage et traçage Quebec	350\$/km	513,00 \$
Techline	570\$/km	1503,00 \$
Lignes MD	236\$/km	- \$

Il est proposé par **Gilles Côté** et appuyé par **Olivier Plante** de sélectionner Lignes MD, l'entrepreneur retenu par la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon et de coordonner les travaux et d'autoriser la dépense de 1062,00\$ pour le marquage des 4,5km de rue (Principale et Chemin de ligne Piette).

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Traitement de fissures

2023-05-075

Considérant que La municipalité souhaite coordonner le traitement des fissures des rues (Principale et chemin de ligne Piette) avec la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon pour atteindre des économies d'échelle

Considérant que La municipalité de St-Gabriel-de-Brandon a obtenu des soumissions de la part des entrepreneurs suivants

Entreprise	Montant de soumission	Écart au plus bas soumissionnaire
Scellements de fissures d'asphalte Inc.	Pas de réponse	
André Desrochers	2.00\$/m	9000,00 \$



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Il est proposé par **Bernard Coutu** et appuyé par **Michel Allard** de sélectionner l'entrepreneur retenu par la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon et de coordonner les travaux.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Nettoyage des tapis

2023-05-076

Considérant l'achalandage accru à la municipalité depuis l'emménagement du bureau de poste.

Considérant le report des travaux pour le renouvellement des couvre-planchers suite à la priorisation des travaux à effectuer sur l'escalier de secours, la toiture et les fondations du bâtiment municipal.

Il est proposé par **Bernard Coutu** et appuyé par **Line Rondeau** de mandater Mme Colombe Daoust pour procéder 2 fois par ans au nettoyage des tapis. La direction générale procédera à la location de l'équipement nécessaire. La date du 25 mai a été retenue pour procéder au nettoyage. Une autre date à convenir à l'automne pour le 2^e entretien fin novembre.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

12. Portable et équipement pour le projet FRR

2023-05-077

Considérant l'entrée en poste imminente de notre ressource partagée avec la municipalité de St-Norbert dans le cadre de l'entente FRR volet 4.

Considérant que la subvention couvre 80% des dépenses encourues dans le cadre de l'entente.

Considérant l'envoi d'un appel à soumissions vers les entrepreneurs ci-dessous

Entreprise	Montant de soumission	Écart au plus bas soumissionnaire
Le service informatique de la MRC de D'Autray (Dock 313.69\$) DELL	2207,27 \$ (1893,58\$)	145.58
Parro Info (DELL)	3453,81 \$	
(ASUS)	2415,79 \$	
JLF informatique (manque station d'accueil) Toshiba	1748,00 \$	

Considérant la revue comparative des produits proposés obtenue via le site [versus](#) en faveur de l'appareil DELL vs l'appareil Toshiba.

Il est proposé par **Gilles Côté** et appuyé par **Marie-Josée Bibeau** de s'approvisionner auprès du service Informatique de la MRC de D'Autray pour l'achat du matériel informatique et des logiciels nécessaires au déroulement des activités de la municipalité. L'écart de prix étant compensé par l'écart de performances des appareils comparés.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



13. Remplacement de la thermopompe pour le bureau de la Bayonne

2023-05-078

Considérant que la thermopompe en utilisation dans le bureau de la Bayonne est défectueuse et irréparable.

Considérant que l'organisme a accepté de renouveler son bail avec pour condition qu'un système de chauffage et climatisation fonctionnel soit installé et opérationnel.

Considérant les différentes options proposées par chacun des soumissionnaires.

Considérant l'envoi d'un appel à soumissions vers les entrepreneurs ci-dessous.

Entreprise	Montant	Capacité	Température d'opération
Climatisation C Bédard			
Garantie 7 ans Pièces et compresseurs 1 an MO	4220,00 \$	18000BTU Carrier	-25°C
Garantie 5 ans Pièces et compresseurs 1 an MO	4480,00 \$	15000BTU Mitusbishi FH	-25°C
	5077,00 \$	15000BTU Mitusbishi FS	-30°C
	5725,00 \$	15000BTU Daikin	-25°C
	4762,00 \$	Mitsubishi FS 12000BTU Carrier	-30°C
	3740,00 \$	Performance 12000BTU	-25°C
	4 042,00 \$	Mitsubishi FH 12000 BTU	-25°C
	4 668,00 \$	Daikin 12000BTU	-25°C
Marois Climatisation		12000BTU	
Garantie 10 ans compresseur Pièces 1 an MO	3600,00 \$	Gree Crossover	-30°C
	4340,00 \$	18000BTU Gree Crossover	-30°C
Climatisation R. Bessette			
	3921,29 \$	12000BTU Elios	-25°C
Garantie 10 ans compresseur Pièces 1 an MO	5781,88 \$	9000BTU Fujitsu	-30°C
	5931,67 \$	12000BTU Fujitsu	-30°C
Climatisation chauffage Sanyair	Pas de soumissions reçues		
Chauffage et climatisation Thermomax			
	3400,00 \$	12 MBHT Canair C28	-30°C
	4100,00 \$	12 MBHT Gree Lomo23	-25°C
	5450,00 \$	9 MBHT Panasonic Climapure	-25°C

Considérant le prix, la durée de garantie, la capacité et la température d'opération;



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Il est proposé par **Line Rondeau** et appuyé par **Olivier Plante** de s'approvisionner auprès de **Marois Climatisation** et de sélectionner le modèle **Gree Crossover** au montant de **3600,00 \$** pour le remplacement de la thermopompe de la Bayonne.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

14. Niveleuse Faubourg de l'érablière

2023-05-079

Considérant l'état des rues suite aux opérations de déneigement et au dégel
Considérant le besoin de niveler la surface avant l'épandage d'abat-poussière
Considérant l'envoi d'un appel à soumissions vers les entrepreneurs ci-dessous

Entreprise	Montant de soumission	Recharge de gravier \$/tonne
Ti-bonhomme Mandeville Mario Robillard	Pas de retour Refus de soumissionner	
Les entreprises Généreux	5950,00 \$	
Roch Desrosiers	875,00 \$	
Les entreprises René Vincent	5380,00 \$	

Il est proposé par **Bernard Coutu** et appuyé par **Michel Allard** de sélectionner **Les entreprises René Vincent** au montant de **5380,00\$** pour réaliser les travaux en coordination avec Bourget pour l'épandage d'abat-poussière. À noter, une estimation de **4875,00\$** de gravier MG-20 pour la recharge des rues aux endroits appropriés sera à ajouter au montant.

L'ensemble du projet sera soumis au PAVL dans le cadre du PPA-CE et une subvention, dont le montant reste à confirmer, sera à recevoir en 2024.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

15. PPA-CE, Ministère des Transports demande de subvention

2023-05-080

Considérant que les travaux nécessaires dans le Faubourg de l'Érablière nécessiteront un rechargement de gravier et des opérations de gravelage admissibles au PAVL;
Considérant les soumissions reçues de Les Entreprises René Vincent et Les entreprises Généreux.

Il est proposé par **Gilles Côté** et appuyé par **Olivier Plante**
D'engager les travaux en coordination avec l'épandage d'abat-poussière avant la mi-juin.
De soumettre la dépense au PAVL volet PPA-CE.
D'accepter l'aide financière offerte par le bureau de la ministre en l'affectant au poste d'entretien du Faubourg.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.



16. Ouverture des jeux d'eau

2023-05-081

Il est proposé par **Michel Allard** et appuyé par **Marie-Josée Bibeau** de procéder à l'embauche de Vortex pour l'ouverture et la fermeture des jeux d'eau pour la somme de 800\$ (400\$ ouverture + 400\$ fermeture).

Et, dans l'esprit des communautés bleues, pour économiser l'eau potable, de demander à ce que les jeux d'eau soient à l'arrêt entre 21h00 et 9h00.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

17. Don des bandes de la patinoire au comité des loisirs

2023-05-082

Considérant la nécessité de se départir des vieilles bandes de patinoire en prévision des travaux dans le parc

Considérant le besoin pour le comité des loisirs de financer ses activités

Il est proposé par **Olivier Plante** et appuyé par **Line Rondeau** de faire don des bandes de patinoire au comité pour que ce dernier en dispose et que le comité puisse conserver tout revenus liés à la vente pour financer ses activités.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

18. PIIRL Inventaire des ponceaux, éléments d'éclairage et problématiques éventuelles.

2023-05-083

Considérant que, la MRC de D'Autray doit procéder à une mise-à-jour du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

Considérant que pour compléter cet exercice, la MRC fait appel aux Municipalités locales pour :

- 1) Procéder à l'Inventaire des ponceaux routiers et leur emplacement sur les routes locales.
- 2) Procéder à l'Inventaire des éléments d'éclairage et leur emplacement sur les routes locales
- 3) Signaler les problématiques rencontrées au niveau de la sécurité ou du drainage par exemple.

Il est proposé par **Gilles Côté** et appuyé par **Michel Allard**

De mandater **Bernard Coutu** pour assister la direction générale dans cet exercice.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

19. Emprunt temporaire auprès de Desjardins pour le projet de Patinoire et parc

2023-05-084

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt 2023-04-11 et pour la somme de 1 040 000,00\$, la Municipalité de St-Cléophas-de-Brandon souhaite emprunter par emprunt temporaire un montant total de 1 040 000,00\$:

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$
2023-04-11	1 040 000,00\$

En conséquence,



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Il est proposé par Bernard Coutu et appuyé par Marie-Josée Bibeau.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt temporaire au montant de 1 040 000,00\$ tel que prévu au règlement d'emprunt 2023-04-11, soit réalisé auprès de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière.

QUE l'emprunt temporaire soit signé par la Mairesse et la direction générale.

QUE les intérêts soient payables mensuellement.

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière, Succursale de St-Félix de Valois.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

20. Menus travaux, offre de M. Daniel Ercolino

2023-05-085

M. Daniel Ercolino doit effectuer 75h de travaux compensatoires. Il est charpentier-menuisier et propose de faire toute sorte de travaux.

Il est proposé par **Line Rondeau** et appuyé par **Bernard Coutu**

De dresser une liste de travaux à compléter autour des bâtiments municipaux et de la proposer à M. Ercolino sous la supervision de la direction générale.

D'autoriser la Direction générale à engager et compléter toutes les démarches nécessaires auprès des autorités pour mener à bien ce dossier.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

21. Fibre optique dans le Faubourg de l'Érablière

2023-05-086

Bell Canada mandate la compagnie Telcon pour prolonger le réseau de fibre optique dans le Faubourg de l'Érablière tel qu'indiqué sur le plan CM-01.

Le réseau sera prolongé sur des torons existant et n'implique que l'installation d'un fil supplémentaire sur les poteaux en place.

Il est proposé par **Olivier Plante** et appuyé par **Line Rondeau**.

D'autoriser Telcon à procéder aux travaux.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

22. Pacte Lanaudois pour l'environnement

2023-05-087

Considérant que la Municipalité doit se prononcer sur le Pacte Lanaudois pour l'environnement.

Considérant que la Municipalité doit valider à quel niveau elle peut s'engager dans la réussite de chacun des objectifs du pacte.

Considérant que la municipalité doit commenter les objectifs du pacte.

Considérant que le représentant de notre territoire doit porter les opinions et les préoccupations de l'ensemble des élus(es).



Province de Québec Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

Considérant que le document préparatoire au sommet municipal 2023 « Lanaudière engagée pour l'environnement » a été distribué aux élus(es) le 11 avril dernier.

Il est proposé par **Michel Allard** et appuyé par **Line Rondeau** et unanimement résolu que l'ensemble des élus(es) soit sollicité pour répondre collectivement au sondage et que la Mairesse procèdera à l'envoi au nom de la municipalité.

23. Coordination Bibliothèque

2023-05-088

Résolution désignant un coordonnateur auprès du Centre régional de services aux bibliothèques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

Il est proposé par **Michel Allard**, appuyé par **Marie-Josée Bibeau** et résolu unanimement que Mme Audrey Rainville résidant à St-Cléophas soit nommé(e) comme coordonnatrice de la bibliothèque à compter du 9 mai 2023.

Il est résolu de faire parvenir le paiement de la cotisation annuelle au Réseau-Biblio qui était retenu en attente de savoir ce qu'il adviendra de la bibliothèque.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Points d'information

24. Correspondance

Une liste de la correspondance est déposée sur la table, aucun de ces documents ne sera archivé.

- a. Confirmation de l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt 2023-04-13 pour la patinoire et le parc.
- b. Résolution contre les investissements de 900 000\$ à la MRC par la Municipalité de Ste-Élisabeth

25. Rapport du directeur-général

Marc-André Brûlé fait état de l'avancement des principaux dossiers et affaires courantes.

- a. Embauche d'une ressource partagée dans le cadre de l'entente Intermunicipale avec St-Norbert (Fonds Régions et Ruralité Volet 4)
- b. Réparations toiture et escalier de secours devis à la fin du mois.
- c. Rapport sur les chiens potentiellement dangereux et contrôle animalier.
- d. Demande d'information de la SQ programmation estivale pour planification des effectifs
- e. Remise de la lettre de démission du Directeur Général en date du 1er mai, effective au 13 juin 2023

26. Divers

- a. Corvée de nettoyage du comité des loisirs Parc Poirier et démontage des bandes de la patinoire

Clôture

27. Période de questions du public

Aucune question n'a été déposée par le public en prévision de la présente séance.



Province de Québec
Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

Procès-verbal, séance du conseil

28. Levée de l'assemblée

2023-05-089

À **21h25**, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par **Line Rondeau** et appuyée par **Marie-Josée Bibeau**.

Madame Audrey Sénéchal, mairesse, demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Original signé** -

- **Original signé** -

Audrey Sénéchal
Mairesse.

Marc-André Brûlé
Directeur Général, Greffier & Trésorier

Je, Audrey Sénéchal, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- **Original signé** -
